



UNSP

(Union Nationale des Services Publics)

UNSP–Secteur Finances



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour offrir un service de qualité à la population, il faut des actes et pas uniquement des paroles...

Le SPF Finances et le gouvernement ne cessent d'affirmer l'importance du service à la population et de la lutte contre la fraude. Malheureusement, la réalité de terrain et les projets de réforme du SPF Finances ne vont pas du tout dans cette direction. Le service au citoyen ne sera nullement amélioré et la lutte contre la fraude fiscale nullement renforcée.

Cette constatation, l'UNSP-secteur Finances ne peut l'admettre. En l'absence d'un dialogue constructif, toute forme d'action initiée par le personnel sera couverte, y compris en cette période de rentrée des déclarations fiscales !

Ces perturbations se feront dans l'intérêt du citoyen et de la collectivité, mais aussi pour plus de respect du personnel des Finances.

Un communiqué de presse daté du 24 avril 2013 annonce que *le SPF Finances organise, en présence du Ministre des Finances Koen Geens, le 30 avril une conférence de presse sur la déclaration à l'impôt des personnes physiques 2013.*

Il y est également précisé que *les nouveautés apportées à la déclaration seront commentées, l'évolution des enrôlements sera présentée, y compris les projections pour cette année et l'extension du système des déclarations préremplies sera également abordé. Les dates de dépôt seront communiquées en primeur et les nombreuses initiatives afin d'aider le citoyen lors du remplissage de sa déclaration seront passées en revue.*

Améliorer le service au citoyen et lutter contre la fraude fiscale, deux priorités de notre gouvernement.

Malheureusement, l'UNSP - secteur Finances constate que, sur le terrain, dans les bureaux du SPF Finances, dans les projets de l'Autorité, la réalité est toute autre... En effet, **entre les belles déclarations et les faits, il y a un gouffre.**

La réforme Coperfin 2.0 souhaitée par le management du SPF Finances va :

- 1. supprimer de nombreuses implantations au SPF Finances** (plus de deux tiers des implantations vont disparaître). Or, moins il y aura d'antennes locales et plus la distance à parcourir pour les contribuables est importante. Dans certaines régions rurales, comme la province de Luxembourg, ces distances deviendront totalement déraisonnables ! Pourtant ces citoyens doivent pouvoir accéder aux services de base du SPF Finances auxquels ils contribuent financièrement comme tout un chacun ;
- 2. réduire l'effectif du département** (qui a déjà diminué de 10,35 % au cours des 3 dernières années). L'accueil du public reste une mission importante et battra bientôt son plein pour le remplissage des déclarations à l'impôt des personnes physiques. Vu la fonte des effectifs, il est aisé de déduire les conséquences néfastes tant pour la population (allongement des files d'attente, accroissement de la tension notamment en cette période de crise où les demandes de délais de paiement sont nombreuses...) que pour les agents (dégradation des conditions de travail, hausse de la charge de travail, travail dans l'urgence, agressions verbales voire physiques...);
- 3. entamer la destruction de la carrière spécifique aux Finances**, une carrière spécifique pourtant vitale pour combattre efficacement la fraude fiscale et assurer une juste perception de l'impôt. La réforme Coperfin 2.0, mais aussi la réforme des carrières du secrétaire d'État, Hendrik Bogaert, vont anéantir la compétence technique du département. À terme, les rentrées fiscales s'en ressentiront fortement !

La lutte contre la fraude fiscale est la priorité ! Or les ordinateurs ne pourront jamais lutter contre les paradis fiscaux !

Lutter contre la fraude ne peut être efficace que si :

- **les effectifs sont suffisants** pour détecter la fraude, la combattre et recouvrer les montants donnant lieu à des *redressements fiscaux*. L'affirmation selon laquelle l'ordinateur remplacera efficacement les agents fiscaux est éhontée ;
- **l'expertise des agents fiscalistes est conservée, voire renforcée**. La carrière spécifique et la formation permanente sont vitales pour un département comme le SPF Finances ;
- **des contrôles effectifs sont réalisés**. Faire des épargnes en matière de contrôles est une ineptie, puisque ceux-ci rapportent au budget de l'État ;
- **les agents qui exercent un métier de puissance publique continuent à être sélectionnés de manière objective et transparente**. Non au *copinage* sous le couvert d'une modernité de façade !

Or, à l'heure actuelle, la pénurie de personnel est telle que, dans certains services, pour assurer les missions élémentaires, certains chefs de service sont contraints d'interdire à leurs agents d'aller en contrôle. De même, à la Douane (qui a déjà été qualifiée de maillon faible de l'Europe), au vu du manque de personnel, chaque brigade ne pourra assurer au maximum que 1 nuit de contrôle tous les 2 mois !!! 1 nuit de contrôle pour 59 nuits sans contrôle : vous appelez cela de la lutte contre la fraude ?

Et alors que les comptables, experts comptables, avocats fiscalistes... ne cessent de se former (c'est d'ailleurs une obligation imposée par l'État) et de se spécialiser, **le SPF Finances néglige la formation de ses agents, déstructure les centres de formation et, dans les faits, met fin à une carrière fiscale reconnue à haute technicité, pour des raisons uniquement budgétaires**. C'est pourtant une véritable plus-value pour le département dans le cadre de la lutte contre la fraude fiscale, une plus-value qui avait été reconnue devant les parlementaires de la Commission fiscale. Pourquoi dans les faits, vouloir maintenant la détruire ?

Cette carrière particulière est nécessaire pour maintenir la haute technicité et l'attractivité du département. Sa disparition entraînerait à terme une baisse certaine des rentrées fiscales.

L'UNSP - secteur Finances et les agents du SPF Finances ne peuvent que regretter la discordance dans le discours du SPF Finances.

Impossible dans ces conditions d'offrir un service de qualité aux citoyens. La Police et la Justice obtiennent plus de moyens, conformément aux priorités gouvernementales. Pourquoi n'en est-il pas de même pour le SPF Finances ?!

Les agents du SPF Finances ne réclament aucune mesure qui coûterait à l'État, juste un peu de bon sens, du respect et surtout un département qui pourra efficacement contribuer, par la perception et le recouvrement du juste impôt, à la confection de budgets qui s'avèrent de plus en plus difficiles à concevoir. C'est également le meilleur moyen de lutter contre la concurrence déloyale.

C'est pourquoi, si le personnel et ses représentants légaux ne sont pas entendus dans le cadre des projets Coperfin 2.0, des actions du personnel seront envisagées durant cette période de remplissage et de rentrée des déclarations fiscales. Dans ce cas, nous ne pourrions que regretter les désagréments occasionnés pour la population. Mais ces actions seront avant tout organisées dans son intérêt, dans l'intérêt de la collectivité !

Nous sommes favorables à une réforme du département, mais il faut que cette dernière aboutisse à un SPF Finances fort, capable de rendre à la population le service qui lui est dû et de lutter efficacement contre la fraude !

En conséquence, nous faisons appel à notre nouveau ministre des Finances afin qu'il prenne ses responsabilités, défende son département auprès de ses collègues du Conseil des ministres lorsque le dossier Coperfin 2.0 sera discuté et demande au président du Comité de direction du SPF Finances de renégocier les arrêts de Coperfin 2.0. Il en va de l'avenir du département !

Personnes de contact :	Aubry MAIRIAUX	Président fédéral	0032 – (0)497 86.12.80
	Nathalie LEKEUX	Secrétaire générale	0032 – (0)498 30.65.91